

**DOMINIQUE NEUMAN**  
AVOCAT  
1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 15 août 2022

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4199-2022 (Rapport annuel 2021 de Gazifère inc.).  
**Demande de renseignement no. 1 à Gazifère inc. par Stratégies Énergétiques (S.É.)  
et de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).**

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer ci-après la demande de renseignements no. 1 à *Gazifère inc.* par *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et *l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* au présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.  
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de *l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

p.j.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique de la Régie (SDÉ)*.



**RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
DOSSIER R-4199-2022 - GAZIFÈRE INC.**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 1 À GAZIFÈRE INC.**

**PAR  
REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION,  
L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES  
(RTIÉÉ)**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SÉ-AQLPA-1-1**

**Référence(s) :**

- (i) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4199-2022, Rapport annuel et fiches programmes – Plan global en efficacité énergétique 2021, [Pièce B-0058, GI-11, Document 1, révisé](#) Page 9, Section Tronc Commun :

**2.1 Tronc commun**

*Les dépenses comptabilisées dans le tronc commun pour l'année 2021 **sont essentiellement liées aux salaires des employés dédiés à la gestion des programmes du PGEÉ, aux frais associés au travail du consultant et aux dépenses relatives à la promotion des programmes.** Ces dépenses ne sont pas directement liées aux économies réalisées, mais plutôt tributaires des efforts requis pour assurer l'élaboration, **la gestion et la promotion des programmes du PGEÉ.***

*En 2021, Gazifère a utilisé 64 % du budget prévu pour ce poste budgétaire. Cela s'explique notamment par le fait que **les frais associés au travail du consultant ont été moins élevés que prévu puisque les dépenses associées à l'élaboration du prochain PGEÉ, qui sera applicable à compter du 1er janvier 2023 et soumis pour approbation dans le cadre de la phase 2 du dossier R-4194-2022, se sont étalées à la fois sur l'année 2021 et 2022.***

*[Souligné en caractère gras par nous]*

- (ii) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4199-2022, Rapport annuel et fiches programmes – Plan global en efficacité énergétique 2021, [Pièce B-0058, GI-11, Document 1, révisé](#) Page 53, Section Stratégie Promotionnelle :

*En 2021, **Gazifère a poursuivi le virage numérique des activités promotionnelles** pour les programmes en efficacités énergétiques en misant sur les concepts développés en 2020.*

**Demande(s) :**

- 1.1.1 Veuillez confirmer que dans la référence (i) aucunes dépenses liées aux employés ne concernent le prochain PGEÉ.
- 1.1.2 Veuillez présenter le détail des couts de promotion de la référence (ii) qui font partie du tronc commun de la référence (i).
- 1.1.3 Dans les campagnes numériques de la référence (ii) visant les utilisateurs résidentiels, quelle a été le taux de réponses par type d'outil numérique ?

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SÉ-AQLPA-1-2**

**Référence(s) :**

- (i) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4199-2022, Rapport annuel et fiches programmes – Plan global en efficacité énergétique 2021, [Pièce B-0058, GI-11, Document 1, révisé](#), Page 24, Section 4.1.2 Appui aux initiatives – Aide à l'implantation, Explication des écarts :

***Il n'y a eu aucun participant à ce programme en 2021.*** Tel que mentionné précédemment, Gazifère compte trois demandes de préadmission dans l'un ou l'autre des volets du programme « Appui » qui pourraient possiblement se réaliser en 2022. Gazifère entend par ailleurs proposer de nouveaux paramètres pour ce programme dans le cadre du prochain PGEÉ qui viseront à favoriser la participation de sa clientèle commerciale à ce programme et la réalisation d'économies d'énergie. Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

*[Souligné en caractère gras par nous]*

- (ii) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4199-2022, Rapport annuel et fiches programmes – Plan global en efficacité énergétique 2021, [Pièce B-0058, GI-11, Document 1, révisé](#), Page 30, Section 4.3 Étude de faisabilité, Explication des écarts :

***Aucun participant n'a bénéficié de ce programme en 2021*** et Gazifère cumule trois demandes de préadmission à ce programme qui pourraient possiblement se réaliser en 2022. Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets

*suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.*

*[Souligné en caractère gras par nous]*

- (iii) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4199-2022, Rapport annuel et fiches programmes – Plan global en efficacité énergétique 2021, [Pièce B-0058, GI-11, Document 1, révisé](#), Page 42, Section 4.3 Étude de faisabilité, Explication des écarts :

**Aucun participant n'a bénéficié de ce programme en 2021.** *Tel qu'indiqué à la section 2.3.1, **Gazifère entend mettre fin à ce programme à compter du 31 décembre 2022.** Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.*

*[Souligné en caractère gras par nous]*

- (iv) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4199-2022, Rapport annuel et fiches programmes – Plan global en efficacité énergétique 2021, [Pièce B-0058, GI-11, Document 1, révisé](#), Page 42, Section 4.7 Régulateur extérieur de chaudière, Explication des écarts :

**Aucun participant n'a bénéficié de ce programme en 2021.** *Tel qu'indiqué à la section 2.3.1, **Gazifère entend mettre fin à ce programme à compter du 31 décembre 2022.***

*Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données du programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.*

*[Souligné en caractère gras par nous]*

- (v) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4199-2022, Rapport annuel et fiches programmes – Plan global en efficacité énergétique 2021, [Pièce B-0058, GI-11, Document 1, révisé](#), Page 44, Section 4.8.1 Cuiseur de vapeur, Explication des écarts :

**Aucun participant n'a bénéficié de ce programme en 2021. Tel que mentionné précédemment, l'année 2021 a été, encore une fois, particulièrement difficile pour les restaurateurs en raison de la pandémie de la Covid-19. Les restaurateurs ont subi des impacts économiques négatifs et ceux-ci ne souhaitent pas prioriser, à court terme, des**

**travaux d'amélioration dans leur cuisine.** Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

[Souligné en caractère gras par nous]

- (vi) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4199-2022, Rapport annuel et fiches programmes – Plan global en efficacité énergétique 2021, [Pièce B-0058](#), [GI-11](#), [Document 1, révisé](#), Page 44, 4.8.1. Cuiseur de vapeur ENERGY STAR, Explication des écarts :

**Aucun participant n'a bénéficié de ce programme en 2021. Tel que mentionné précédemment, l'année 2021 a été, encore une fois, particulièrement difficile pour les restaurateurs en raison de la pandémie de la Covid-19. Les restaurateurs ont subi des impacts économiques négatifs et ceux-ci ne souhaitent pas prioriser, à court terme, des travaux d'amélioration dans leur cuisine.** Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

[Souligné en caractère gras par nous]

- (vii) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4199-2022, Rapport annuel et fiches programmes – Plan global en efficacité énergétique 2021, [Pièce B-0058](#), [GI-11](#), [Document 1, révisé](#), Page 46, Section 4.8.2 Lave-vaisselle ENERGY STAR HT-ST, Explication des écarts :

**Il n'y a eu aucun participant à ce programme en 2021. Tel que mentionné précédemment, les conséquences économiques de la pandémie sur les restaurateurs expliquent fort possiblement le manque d'engouement pour les programmes d'efficacité énergétique destinés à cette clientèle.** Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

[Souligné en caractère gras par nous]

- (viii) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4199-2022, Rapport annuel et fiches programmes – Plan global en efficacité énergétique 2021, [Pièce B-0058, GI-11, Document 1, révisé](#), Page 48, Section 4.8.3. Lave-vaisselle ENERGY STAR HT-ST, Explication des écarts :

**Il n’y a eu aucun participant à ce programme en 2021. Tel que mentionné précédemment, les conséquences économiques de la pandémie sur les restaurateurs expliquent fort possiblement le manque d’engouement pour les programmes d’efficacité énergétique destinés à cette clientèle.** Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l’absence de participants, et la répartition des frais d’exploitation entre les programmes au prorata des économies d’énergie réalisées.

*[Souligné en caractère gras par nous]*

**Demande(s) :**

- 1.2.1** Aux références (i) et (ii) , quels sont les autres programmes d’aide (autre que Gazifère) qui semblent en compétition avec ce programme (et plus intéressant pour les participants potentiels) ? Des exemples de projets ont-ils été présenté dans le cadre de la promotion du programme ?
- 1.2.2** Aux références (iii) et (iv) , confirmer que Gazifère entend mettre fin à ces programmes ?
- 1.2.3** Aux références (v) (vi) et (vii) , on note que ces programmes ont été affectés par les conséquences économiques de la pandémie sur les restaurateurs. Une amélioration des conditions économiques temporaire de ces programmes qui visent les restaurateurs aurait-elle permit d’obtenir des résultats différents ?

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SÉ-AQLPA-1-3**

**Référence(s) :**

- (i) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4199-2022, Rapport annuel et fiches programmes – Plan global en efficacité énergétique 2021, [Pièce B-0058, GI-11, Document 1, révisé](#), Page 18, Chauffe-eau sans réservoir à condensation, Explication des écarts :

**Au total, 73 participants ont pu bénéficier de ce programme, ce qui représente un taux de participation de 57%. Le taux de réalisation des économies nettes a été de 102%. Gazifère est d’avis que le taux de participation de ce programme a été particulièrement affecté à la baisse en raison de la pandémie de la COVID-19. À cet égard, au cours de l’année**

2021, Gazifère et les installateurs ont été encore une fois confrontés à une pénurie d'appareils, ce qui a impacté leur capacité à installer notamment des chauffe-eaux sans réservoir. De plus, en conséquence de la pénurie d'appareils, les activités promotionnelles pour ce programme ont été interrompues dans le dernier trimestre de l'année 2021 puisque Gazifère n'était pas en mesure de se procurer ce type d'appareil pour répondre à la demande des clients.

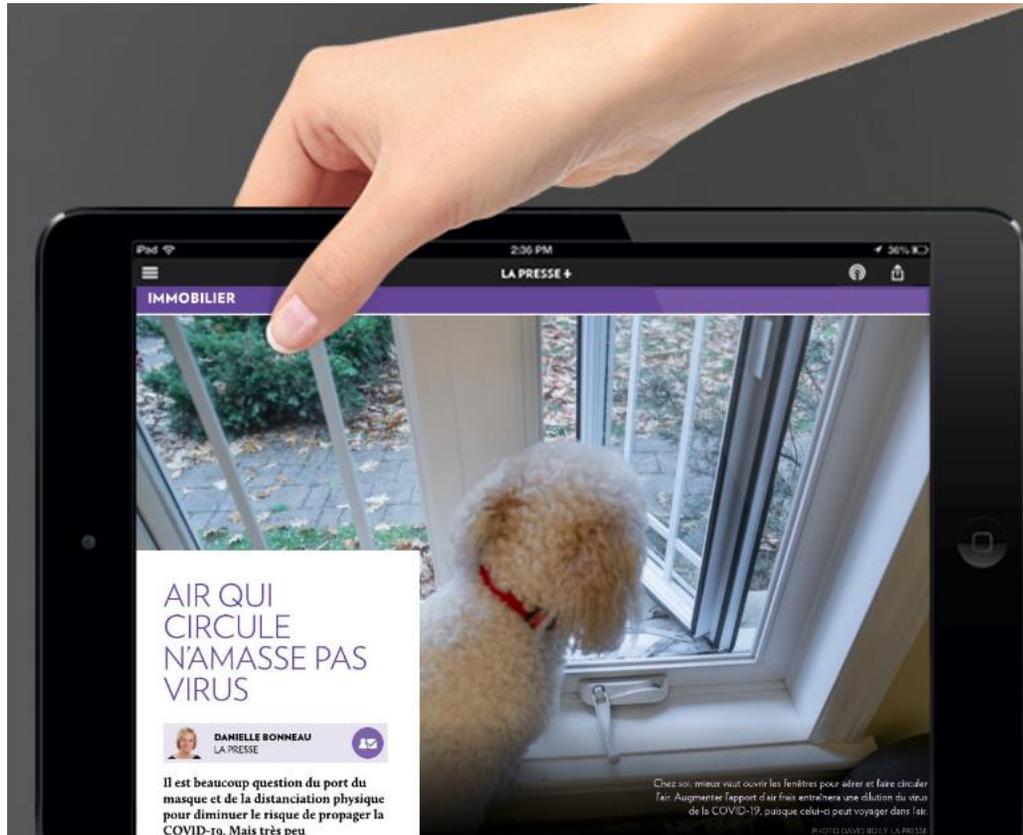
[Souligné en caractère gras par nous]

- (ii) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4199-2022, Rapport annuel et fiches programmes – Plan global en efficacité énergétique 2021, [Pièce B-0058, GI-11, Document 1, révisé](#), Page 20, Section 3.3 Échangeur d'air avec récupération de chaleur, Explication des écarts :

Au total, 18 participants ont bénéficié de ce programme, ce qui représente un taux de participation de 43 %. Le taux de réalisation des économies nettes est de 39 %. Les résultats pour ce programme sont en croissance depuis l'année 2019. D'ailleurs, Gazifère dénote un certain accroissement de l'intérêt de la clientèle pour ce programme suivant une nouvelle stratégie de communication. D'ailleurs, tel qu'indiqué au tableau 2, quinze demandes de préadmission ont été acceptées pour ce programme, ce qui démontre l'intérêt de la clientèle pour cette technologie. Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à un nombre plus faible de participants et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

[Souligné en caractère gras par nous]

- (iii) **Danielle BONNEAU**, [Air qui circule n'amasse pas virus](#), La Presse+, 7 novembre 2020 :



*Il est beaucoup question du port du masque et de la distanciation physique pour diminuer le risque de propager la COVID-19. Mais très peu d'information circule sur ce qui peut être fait chez soi pour se protéger, déplore l'ingénieur Daniel Robert, vice-président du comité de transfert technologique de l'American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers (ASHRAE), qui, par ses recherches, ses normes et ses publications, promeut notamment la qualité de l'air intérieur.*

*Pour mettre toutes les chances de son côté, certaines précautions assez simples peuvent être prises, indique celui qui est également vice-président de l'entreprise Kolostat, spécialisée dans la conception et la fabrication de systèmes de chauffage et de climatisation.*

**Y a-t-il un principe de base à respecter dans le domaine résidentiel ?**

**Il faut augmenter l'apport d'air frais pour entraîner une dilution du virus, puisque celui-ci peut voyager dans l'air.**

...

**L'échangeur d'air devrait quant à lui fonctionner en mode « air frais ».**

*[Souligné en caractère gras par nous]*

**Demande (s) :**

- 1.3.1** Veuillez confirmer que sans les conséquences économiques de la pandémie sur les chaînes d'approvisionnement des équipements le programme aurait connu un taux de succès encore plus élevé ?
- 1.3.2** Gazifière note que sa nouvelle stratégie de communication permet **de dénoter un certain accroissement de l'intérêt de la clientèle** pour le programme de la référence (ii). Veuillez confirmer si l'augmentation de l'apport d'air frais cités dans la référence (iii) diminue leurs attraits pour les clients potentiels pour ce programme ? Veuillez confirmer si de telles recommandations ont pu affecter ce programme et que celui est sensible aux recommandations pour diminuer les risques liés à la pandémie?
-